

Résumé



Des espaces pour la créativité et le partage des connaissances / Les bibliothèques, des pépinières de fabrication. (Hannelore Vogt, Bettina Scheurer, Hans-Bodo Pohla)

(pp. 020 – 025)

Le développement des espaces de créativité s'est diffusé depuis longtemps des Etats-Unis vers l'Europe. C'est la bibliothèque municipale de Cologne qui a engagé la première en Allemagne cette tendance des lieux participatifs en 2013 et a installé des pépinières de fabrication. Ce lieu de création est un espace ouvert où sont mis à disposition les technologies les plus récentes, des médias et des outils pour un usage libre et créatif. Dans l'équipement, nous relevons notamment un atelier d'enregistrement sur vinyle, un «bar à vinyles» où les disques peuvent être numérisés ainsi qu'un «bar à films» à partir duquel les supports VHS peuvent eux aussi être numérisés. Du côté des musiques, de nouveaux instruments et des technologies du son ont été installées. Parmi les toutes premières offres techniques proposées par la Bibliothèque municipale de Cologne, l'impression 3D s'est nettement distinguée. Il faut signaler également, parmi les outils les plus innovants, une machine à coudre à point «overlock» pour les projets de travaux annuels, une lunette de réalité virtuelle HTC Vive grâce à laquelle explorer l'espace virtuel. Tous ces outils sont bien sûr mis à la disposition de tout à chacun et ce quelle que soit la génération.

La pépinière de création établie au sein de la bibliothèque centrale s'étend d'un point de vue tant spatial que technique et continue d'être constamment améliorée. Une évaluation est effectuée sur la base de l'impact sociétal. Les moyens financiers consacrés à ce poste de dépense ne proviennent pas du budget général mais de financements participatifs et du mécénat. La considération et l'aura des bibliothèques se transforment radicalement par le biais de ces pépinières de création. Les partenariats engagées avec les établissements scolaires sont ainsi, pour l'une et l'autre parties, déjà couronnées de succès. Une pépinière de création représente une offre qui ne s'oppose pas à la mission d'éducation et de diffusion culturelle des bibliothèques, bien au contraire. La bibliothèque s'inscrit ainsi dans une logique de contribution à l'innovation et à la modernité.

Barack Obama crée sa bibliothèque présidentielle / La ville de Chicago a été retenue parmi les nombreux lieux possibles – Un capital de départ d'un demi milliard de dollars sera nécessaire (Gernot Gabel)

(pp. 044 – 045)

Le 20 janvier 2017, le président Barack Obama transmettra sa charge à son successeur et se retirera dans la sphère privée. Selon la tradition, il lui appartient désormais de constituer sa bibliothèque présidentielle, car, selon les termes du «Presidential Libraries Act» de 1955, le président sortant est tenu de transmettre les documents de son administration à une bibliothèque de ce type.

Le bâtiment de cette bibliothèque doit être construit grâce aux dons ou des moyens financiers privés. Sous l'angle des coûts de fonctionnement de l'institution, la charge est prise sur le long terme par l'Administration nationale des archives et de la conservation (National Archive and Records Administration, NARA). Pour monter un projet de cette envergure, le chef d'Etat sortant se doit de constituer un fonds en capitaux en relation avec la taille et les coûts prévisionnels de l'établissement imaginé et afin de constituer un capital qui assurera la couverture financière partielle des dépenses au fil du temps.

Pendant son mandat à la Maison Blanche, un président n'est pas autorisé à s'occuper directement des questions de financement pour un objet de prestige ou d'intervenir pour l'obtention de dons. Il peut cependant définir le concept d'un pareil établissement.

En mai 2015 la Fondation Obama a diffusé auprès de la presse la décision du Chef de l'Etat en faveur de la ville de Chicago en expliquant que c'est là qu'il avait fait ses premiers pas professionnels, qu'il avait enseigné à l'Université, que sa carrière politique avait commencé et qu'il y avait connu son épouse. Le maire de Chicago a fait part de son soutien au Président pour ce projet, afin de trouver au sud de cette ville forte de plusieurs millions d'habitants un terrain approprié et que le conseil municipal vote en faveur de ce projet.

Défi et enrichissement mutuel. Formation de personnes souffrant d'un handicap auditif / Le modèle développé par la Bibliothèque universitaire de la Freie Universität de Berlin. (Marwa Al Sadoon, Victoria Behnke, Simone Schütte)

(pp. 060 – 063)

Pour bon nombre d'organismes de formation, la formation des personnes souffrant de handicaps auditifs représente un défi singulièrement complexe. Si le handicap de la personne formée se trouve à l'articulation de la formation, le défi se transforme rapidement en sentiment d'insécurité. Si l'on décale la perspective vers les capacités des individus, le défi peut se transformer en véritable chance. Dans une contribution au journal BuB, Marwa Al Sadoon, apprentie à la Freie Universität de Berlin souffrant d'un handicap auditif et moteur constitue un exemple éloquent selon diverses perspectives.

Pour les personnes accompagnatrices, le défi ne se décline pas seulement dans la transmission de connaissances qu'il resterait à partager en fin d'année. Un enseignement spécifique sur l'intégration s'avère particulièrement utile pour expliciter les connaissances autour du handicap auditif. Qui savait auparavant que la fréquence est au cœur de la problématique bien plus que le volume de la voix pour la bonne perception ? L'apprentissage par différents exercices et l'échange a permis une meilleure compréhension que l'information purement théorique et a également contribué à une plus forte attention portée aux difficultés de personnes en situation de handicap auditif.

Dans l'organisation de la formation pratique, certains aspects restent à améliorer. Comment en effet mettre en place des enseignements dont le contenu puisse être également accessible aux personnes formées souffrant d'un handicap ? A quels étapes de la formation, un temps plus long doit-il être prévu ? Comment rend-t-on visible pour les usagers des bibliothèques que l'interlocuteur professionnel face à soi peut être une personne souffrant d'un handicap auditif ?

Traduit par David-Georges Picard